

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

N°2020-086

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 8 décembre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 8 décembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/12/2020 Date d'affichage 03/12/2020

Etaient présents :

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 14 Procurations : 2 Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Monsieur David LECARPENTIER.

<u>Était absents excusés</u>: Madame Florence CHASSÉ a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Anaïs LAUTRU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN.

Était absent non excusé : Madame Chrystel VINCENT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de la secrétaire de mairie arrive à échéance le 31 décembre prochain. Une demande a été formulée par celle-ci pour organiser son temps en cycle de travail à savoir :

- 31,5 heures /semaine sur période scolaire
- 20 jours d'absence sur les périodes de vacances (4 jours à chaque petites vacances, les 2 semaines de Noël et le reste sur l'été).

Soit un contrat à 28,13 H par semaine.

L'agent sera nommé, comme sur le précédent contrat rédacteur territorial, échelon 6 soit un indice brut à 442, majoré 389.

Monsieur Le Maire propose de renouveler son contrat pour une période de 3 ans aux conditions évoquées ci-dessus.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : Pour : 14 voix

Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

> Pour copie conforme, A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 10 décembre 2020. Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201208-2020-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2020

